

Question 15.

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **9 (1907)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rép. LV (Etats-Unis). — Autrefois, notamment dans mes recherches sur la théorie des groupes, je partais de cas particuliers ; puis je suis parvenu, peu à peu, à aborder immédiatement le cas général en vérifiant toujours à l'aide de cas simples.

L. E. DIXSON.

Rép. LXIX (Italie). — Je préfère partir du cas général lorsque mes moyens intellectuels me le permettent. (...)

Rép. LXXVI (France). — Les concepts sont d'autant plus précis et faciles à manier qu'ils sont plus particuliers ; mais une propriété a d'autant plus de valeur qu'elle est plus générale. J'adopte le plus haut degré de généralité que me permet ma capacité de conception, sauf à procéder à une généralisation ultérieure. COMBEBIAC.

Question 15.

15. — *Faites-vous une distinction, au point de vue de la méthode, entre le travail d'invention et celui de rédaction ?*

Il existe évidemment une différence, au point de vue de la méthode, entre le travail d'invention où la pensée a, pour ainsi dire, libre cours, et celui qui consiste à coordonner d'une manière systématique les résultats. Nos correspondants sont presque unanimes à le reconnaître. Sur 46 réponses, 42 parlent dans ce sens ; les 4 *non* ne sont pas motivés. Les réponses affirmatives sont souvent aussi très brèves, de simples *oui* ; d'autres sont accompagnées de développements très intéressants, ainsi que nos lecteurs peuvent le constater d'après les extraits ci-dessous.

Rép. I (France). — L'invention n'a pas de méthode, sauf le passage du simple au composé ; le souci *constant* des analogies (elles sont perceptibles entre *toutes* choses au monde), le cheminement prudent et progressif du connu, *pris pour base d'opération*, à l'inconnu, objet des explorations. Dans la rédaction, l'ordre historique me paraît détestable : il faut toujours présenter les choses de la manière et dans l'ordre qui rendent leur conception *séduisante* et *définitive*.

Ch. MÉRAY.

Rép. II (France). — L'un porte l'autre. Je ne puis mieux dire.

A. AUDEBRANDT.

Rép. IV (Autriche). — Oui, dans le travail d'invention on ne peut immédiatement s'astreindre à une rigueur absolue.

ZINDLER.

Rép. VII (Allemagne). — Oui. — Pendant une lecture, avoir le crayon à la main, réfléchir, puis rédiger.

M. CANTOR.

Rép. IX (France). — Oui. On trouve par le chemin que l'on peut. Quand on a trouvé on voit clair, alors on voit quel est le meilleur chemin. C'est celui qu'il faut montrer. Autrement la société n'est plus une société coopérative, ce qu'elle doit être. (...)

Rép. XXIII (France). — La distinction est essentielle; mais le travail de rédaction provoque assez souvent l'invention; on est amené alors à interrompre la rédaction pour suivre la pensée qui est venue.

C. A. LAISANT.

Rép. XXXVIII (Allemagne). — Oui, la rédaction est plus systématique.

WERNICKE.

Rép. XLVIII (Hollande). — Pendant le travail d'invention les théorèmes se présentent souvent sans ordre logique, ce qui fait que, par exemple, une conséquence se révèle quelquefois avant le théorème principal. Le travail de rédaction doit y apporter l'ordre et combler les lacunes.

J. CARDINAAL.

Rép. LXXVI (France). — Oui, certes. Le point de vue n'est pas le même. Bien heureux ceux à qui les résultats se présentent sous une forme ordonnée et propre à être facilement assimilée par le public.

COMBEBIAC.

Rép. LXXVII (Etats-Unis). — Oui. Le premier est un vrai plaisir; le second un labeur très ardu.

F. R. MOULTON.

Questions 16 et 17

16. — *Vos habitudes de travail, depuis vos études terminées, vous semblent-elles avoir été sensiblement les mêmes ?*

17. — *Dans vos principales recherches, avez-vous poursuivi constamment votre but, sans discontinuité, ou bien avez-vous abandonné le sujet à certains moments, pour y revenir plus tard ?*

Si vous avez pratiqué les deux méthodes, de laquelle, en général, vous êtes-vous le mieux trouvé ?

Si l'on parcourt les réponses à la question 16, on est frappé de voir combien elles sont à peu près identiques. Pour la plupart de nos correspondants (45 sur 53) les habitudes de travail sont restées sensiblement les mêmes. Les réponses négatives elles-mêmes parlent plutôt d'une unification dans la méthode que de modifications profondes.

La majorité est encore plus forte pour la question 17 et cela tient à la nature même des questions que se posent les mathématiciens. 56 sur 62 estiment que des interruptions